

Les deux associations :
Pays Rochois au naturel & Arenthon environnement
se sont regroupées pour devenir
Nature environnement en pays rochois.



Les problèmes environnementaux sont plus que d'actualité. Plus nous serons nombreux et plus notre association aura du poids auprès de nos élus...
Pas besoin d'avoir forcément beaucoup de temps à consacrer à l'association... mais il nous faut respecter l'adage : L'union fait la force !

Alors Adhérez !

pourquoi, pour qui, comment ?

Pourquoi : les problèmes environnementaux vous intéressent... vous souhaitez vous impliquer ou simplement nous soutenir...

Par cette adhésion vous devenez une sentinelle du milieu proche qui vous entoure...

Pour qui : pour tous ! Notre association s'adresse à tout le monde : Nous n'avons pas de visées élitistes, notre but est que chacun puisse partager ses expériences.

Par cette adhésion, vous découvrirez la nature près de chez vous.

Comment : En venant nous rejoindre seul ou en famille. Notre association s'oriente autour de deux grands axes :

Un axe plus « politique » avec le suivi des différents projets dans les PLU (Plan Local d'Urbanisme) du canton avec une attention particulière autour des volets paysagers...

Un axe plus « pédagogique » par la proposition de sorties nature pour découvrir la faune et la flore de notre région. Ces sorties « bol d'air » conviviales s'adressent aussi bien aux petits qu'aux grands !

Penser globalement, agir localement. René Dubos

agronome, biologiste et écologue français premier sommet sur l'environnement :1972

Association :
Nature & Environnement en Pays Rochois
Bulletin d'adhésion
saison 2018/2019

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Règlement :

Chèque

Espèces

Cotisation familiale : **10 euros** ou + si souhaité

Bulletin d'adhésion à remettre ou à renvoyer par voie postale au
trésorier : M. Philippe Klein 99 rue de la plaine 74800 LA ROCHE SUR FORON
Merci

Signature :

NB : les sorties nature se font sous la responsabilité de chaque participant.

*L'association : **Nature & environnement en Pays Rochois** ne peut être tenue pour responsable en cas d'accident.*